

## CONSEIL MUNICIPAL DU 6 septembre 2024

Le Conseil municipal, convoqué le 30 août 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Tarif location salle des Fêtes
2. Décision Modificative N°1 budget M 57
3. Travaux voirie 2024
4. Subvention Comité des Fêtes
5. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 6 septembre 2024 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Colette NARDIN, Christian CAILLET, Christelle DUPLAN, Yves DUROUX

Absents excusés : Leïla ESTEVE, JOUVE Jean-Charles, Séverine VENOUIL pouvoir à Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM

Christian CAILLET est choisie comme secrétaire de séance.

### 1. Projet aménagement route de labri : Tarif location Salle des Fêtes

Suite à la demande du Syndicat caprin de louer la salle pour des formations en semaine, le Maire propose au Conseil Municipal de compléter le tarif de location de la salle des Fêtes de la façon suivante :

TARIF HIVER du 01/10 au 30/04 :

Habitants de la commune :	150 €
Extérieur à la commune :	200 €

TARIF ETE du 01/05 au 30/09 :

Habitants de la commune :	100 €
Extérieur à la commune :	150 €

TARIF pour ½ journée

Habitants de la commune :	20 €
---------------------------	------

Les demi-journées seront facturées annuellement, en fonction du nombre de location.

Tarif pour 1 journée en semaine :	50 €
-----------------------------------	------

La caution :	500 €
--------------	-------

Reprise de peinture	50 € / m2
---------------------	-----------

### 2. Décision Modificative N° 1 budget M 57

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2041412 (204) : Bâtiments et installations	2 453,00		
2158 (21) : Autres install., matériel et outil	-2 453,00		
	<b>0,00</b>		
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	

### 3. Questions diverses

- a) 80 Bioseaux ont été donnés par la CCVD. Ils sont à distribuer gratuitement aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile, ils doivent servir à recueillir les épluchures et divers reste alimentaires destinés au compost.
- b) Elections : procuration  
Les électeurs peuvent donner procuration à une personne qui est inscrite sur les listes électorales d'une autre commune.
- c) Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes de la CCVD : il est demandé aux élus de la commune de faire un débat. Le conseil trouve que c'est bien d'être informé, pas de retour spécifique.
- d) SIVOS :
- e) 26 juin matin visite du SMRD à 9h30 : évènement autour du circuit de l'eau.
- f) Eau : le niveau des sources ne remonte pas (1,7 m3/h)

La séance est levée à 21h30.